

Direction générale des affaires institutionnelles  
et des opérations

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 27 janvier 2023

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2022-2023.438**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 11 janvier dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] Veuillez fournir des données dans un tableau ou un fichier Excel indiquant le nombre de jeunes pris en charge par le système de protection de la jeunesse, âgés de moins de 18 ans, qui ont vécu ou vivent dans des familles d'accueil, des foyers de groupes, des maisons d'accueil ou d'autres services d'hébergement à l'extérieur du Québec. Veuillez indiquer si les enfants sont autochtones ou non, la province où ils ont été placés, le nom de l'organisation ou de la société auprès de laquelle ils ont été placés et le type de placement (foyer de groupe, famille d'accueil, etc.). Veuillez fournir ces informations, ventilées par année, pour chacune des 4 dernières années : 2019, 2020, 2021, 2022 à ce jour. » (*sic*)

Nous regrettons de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant à votre demande. Pour la première partie de votre demande, nous vous référons aux bilans annuels nationaux des Directions de la protection de la jeunesse (DPJ) qui sont disponibles sur la plupart des sites Web des CISSS et CIUSSS. D'ailleurs voici en exemple un hyperlien menant vers les bilans en question sur le site du CIUSSS de la Capitale-nationale :

<https://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/services/jeunesse/protection-jeunesse/bilans>

En ce qui concerne le second point de votre demande, nous vous informons qu'il est impossible de connaître la nationalité des enfants adoptés, car cette donnée n'est pas colligée dans le système informatique prévu à cet effet.

... 2

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,

Original signé par

Dominique Breton

p.j.

N/Réf. : 23-CR-00001-15